**Direction des Achats**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

**Hôpital P. WERTHEIMER - unité 202 : rafraîchissement d'air**

**OPERATION N° 31-0350**

*Préambule :*

*Les candidats doivent indiquer, les dispositions qu'ils comptent adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.*

Les différents éléments demandés sont à renseigner **sur le présent document**.

*Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le candidat quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

**Raison sociale du candidat : ……………………………………….**

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction) :  *……………..…………………………………………………………………***

# Moyens humains qui seront affectés spécifiquement au chantier :

* *Personnes pressenties pour la réalisation avec l’ancienneté dans l’entreprise, la qualification, l’autonomie, les responsabilités et des expériences sur des chantiers comparables.*
* *Moyens humains apportés par les sous-traitants (le cas échéant) :*
* *Prise en compte de la période estivale de juillet et août (moyens humains et techniques, encadrement…)*

# Méthodologie d’exécution et dispositions pour assurer la qualité générale des prestations réalisées

En propre et par les cotraitants ou sous-traitants éventuels, procédures d’autocontrôle, sélection et contrôle des sous-traitants, procédure de réception des supports, système de gestion de la qualité, gestion des études, délais de fabrication et d’approvisionnement, ….

# Moyens mis en œuvre pour limiter les bruits, les poussières :

* *Dispositions mises en œuvre, type de matériel, comportement des ouvriers, nettoyage, procédures, …*

# Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité :

### *a - dans l’emprise chantier :*

*Dispositions et moyens qui seront mis en œuvre par le candidat pour assurer la sécurité de son personnel et de ses sous-traitants éventuels et toutes personnes admises sur le chantier.*

### *b - hors emprise chantier :*

Moyens qui seront mis en œuvre pour éviter tout danger à l’extérieur de l’emprise du chantier.